

PROJET

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION FONDS DE TRAVAUX URBAINS (FTU)

Dossier à remplir par les services de la Ville

QUARTIER CONCERNE : Est - Ouest - Nord - Sud - Centre

TITRE DU PROJET : la route scolaire

REFERENT TECHNIQUE DU PROJET : Olivier Dechirot

ORIGINE DE LA DEMANDE FTU : Ecole et parents d'élèves

Nom du Service : Ecole Ernest Renan (maternelle et primaire)	
Adresse : 56 Rue Beaufort	Nom du référent du projet : Grégory THULLIEZ
Téléphone : 03.20.73.57.16	Fonction : Directeur de l'école primaire
	E-mail : ce.0592096h@ac-lille.fr

Le projet est déposé par le directeur de l'école primaire et la directrice de l'école maternelle mais est également portée par les parents d'élèves qui ont été élus parents délégués.

DESTINATAIRE DE LA SUBVENTION FTU :

Nom du Service municipal	Adresse	Téléphone et E-mail
Service Espaces Publics	Hôtel de ville 17, Grand Place. 59 100 Roubaix	03-20-66-45-87 odechirot@ville-roubaix.fr

(NE PAS REMPLIR)

Dossier reçu complet le :	Référence du projet : FTU /...../...../.....
---------------------------	--

DESCRIPTION DU PROJET

Action nouvelle

Action reconduite

PROBLEMES CONSTATES / CONSTAT A L'ORIGINE DE LA DEMANDE FTU (ce qui vous a amené à déposer une demande de subvention FTU) :



L'entrée de l'école Renan se fait par la rue Henri Lefebvre. De nombreuses familles, bien que domiciliées à proximité immédiate de l'école, déposent leurs enfants le matin et viennent les chercher à la sortie de l'école en voiture.

Or, la rue n'offre pas d'espace de stationnement, ce qui provoque du stationnement sauvage aux heures d'entrée (8h30) et de sorties (16h30) des écoles :

- stationnement sur le trottoir ce qui oblige les enfants à marcher sur la route passante
- stationnement en double-file au milieu même de la rue

Au-delà de la gêne occasionnée, il s'agit surtout d'un problème de sécurité qui a d'ailleurs provoqué plusieurs accidents ces derniers mois, la visibilité étant réduite et les enfants circulant de manière aléatoire, à pieds ou à vélos, sur les trottoirs et la route.

Cette situation provoque également de nombreuses tensions : incivilités, climat tendu.

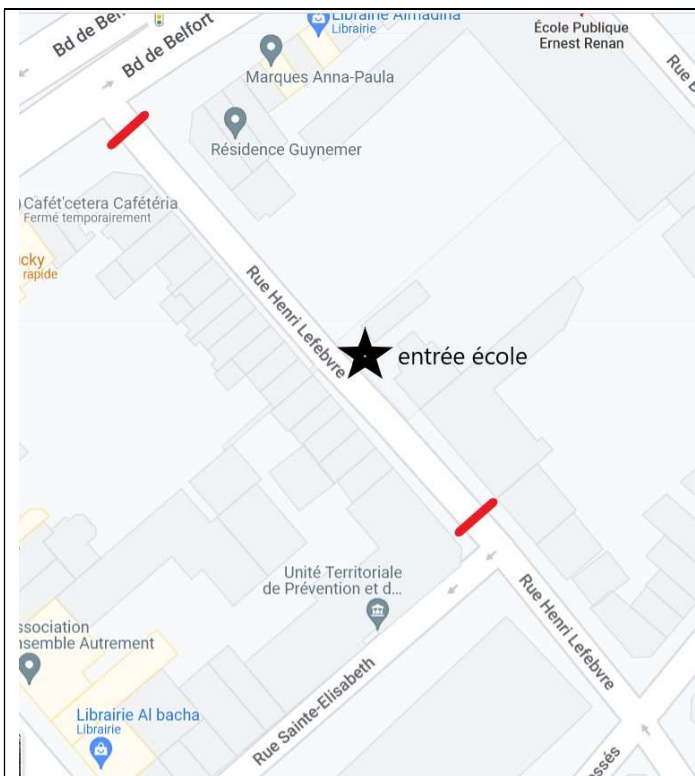
Les parents élus « délégués des parents d'élèves » et l'équipe de direction des deux écoles s'est alors réunie pour faire la proposition de l'aménagement d'une « route scolaire ».

CONTENU DESCRIPTIF DU PROJET :

L'objectif est d'installer à l'entrée de la rue Lefebvre ainsi qu'à l'angle avec la rue Sainte Elisabeth (voir plan ci-dessous) deux barrières pivotantes amovibles, qui laisseraient la circulation libre (barrières levées) tout au long de la journée sauf aux heures de sorties et entrées d'école (barrières baissées).

La portion de la rue Lefebvre devant l'école sera ainsi rendue piétonne, sécurisée, ce qui améliorera également le cadre de vie des riverains qui se voient au quotidien impactés par les stationnements gênants et dangereux ainsi que par les émissions des pots d'échappement des véhicules qui sont immobiles, moteur tournant.

Le système de route scolaire est d'ailleurs soutenu par la ligue contre le cancer à ce titre qu'il lutte contre les risques de cancer liés à la pollution.



Positionnement des barrières identifié en rouge sur le plan.

La route scolaire impactera ainsi de façon positive la sécurité de 340 élèves scolarisés, de leurs familles, et des riverains.

Temps d'ateliers participatifs

Une fois le projet voté, deux temps forts participatifs seront organisés :

- la réalisation d'affiches avec un collectif de parents et les parents élus délégués, de manière participative, pour annoncer à l'ensemble des parents la mise en place de la route scolaire. Une fois cette affiche réalisée elle sera distribuée à la rentrée scolaire avant la mise en fonctionnement des barrières (qui seront installées pendant l'été mais mises en fonctionnement seulement après que tous les parents et riverains aient été informés).
- Organisation d'un goûter participatif dans la rue fermée par le dispositif de route scolaire, afin d'inaugurer les barrières et d'associer le voisinage au projet de manière conviviale.

OBJECTIFS (ce à quoi le projet doit permettre/aboutir) :

- Sécurisation de la rue, évitement des accidents
- Limitation de la gêne occasionnée par les stationnements sauvages
- Limitation de la pollution et donc amélioration du cadre de vie
- Vivre un apprentissage collectif et participatif sur la prévention routière (sensibilisation)

LIEU DE REALISATION :

Rue Henri Lefebvre. L'école est située en quartier prioritaire ainsi que le domicile de la grande majorité des élèves.

RESULTATS ATTENDUS (expliquer comment le projet va participer à la vie du quartier, qu'est-ce-qui laissera penser que le projet est réussi) :

- Sécurisation de l'espace public aux heures d'entrées et sorties d'écoles
- Amélioration du cadre de vie (moins de gêne, de pollution sonore et de l'air)
- Diminution des incivilités

HABITANTS CONSULTES (riverains, conseils citoyens, associations de quartier, FPH, autres...) :

Parents d'élèves et équipe de direction de l'école

Riverains

Le conseil citoyen est représenté dans le comité de gestion du FTU.

MOYENS DE COMMUNICATION ET DE MOBILISATION DES HABITANTS :

Action menée directement au sein des établissements scolaires concernés pendant le temps scolaire pour pouvoir mobiliser un maximum d'élèves.

PARTENAIRES OPERATIONNELS :

Service Espaces publics (voirie)

Service Politique de la ville

Direction enfance

Mairie de quartier Est

Ecoles primaires et maternelles

PARTENAIRES FINANCIERS :

Région, Ville de Roubaix

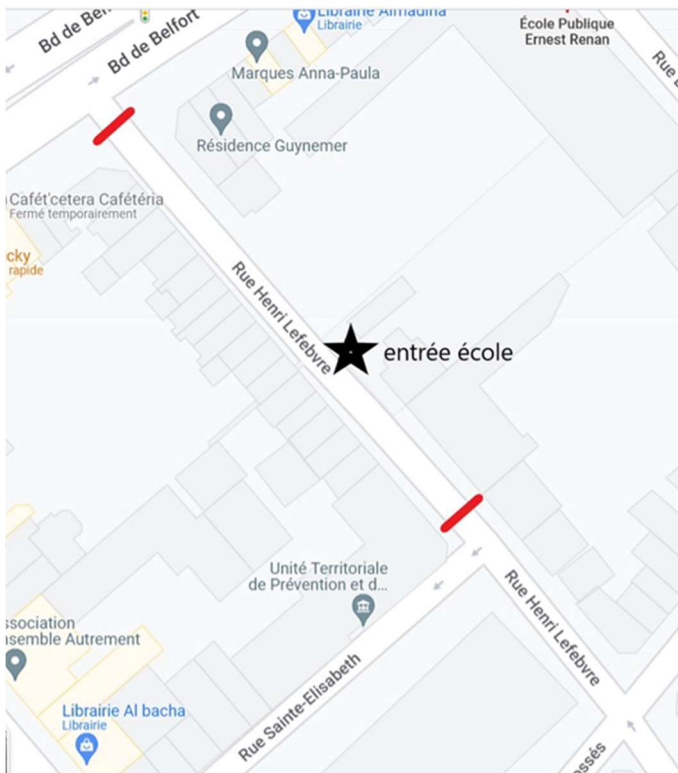
CALENDRIER DU PROJET :

- 7 juillet : passage en comité de gestion FTU
- Eté : commande et installation des barrières amovibles
- Début septembre : atelier participatif pour élaborer les supports de communication sur la mise en place du système et la sensibilisation à la sécurité routière
- Mi-septembre : inauguration du système, première mise en œuvre de la fermeture et ouverture des barrières et goûter participatif dans la rue

PHOTOS DU SITE A AMENAGER :



PHOTOS / DESSINS / ESQUISSES DU PROJET - DES EQUIPEMENTS... :



BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Le plan de financement doit être :

- Equilibré : le total des dépenses doit être égal au total des recettes ;
- Accompagné de devis.

Montants dépenses		Montant recettes	
Achat et installation (barrières amovibles)	20 839,20€	Ville :	16 266, 20€
		Dont pôle technique espaces publics :	10 000€
		Dont direction enfance :	5000€
		Dont mairie de quartier Est :	1266,20€
		Conseil Régional : FTU	4573€
TOTAL	20 839, 20 € TTC	TOTAL	20 839,20 € TTC

Temps bénévoles		Bénévolat	
Autres (à préciser)		Dons	
Total des valorisations		Total des valorisations	

SIGNATURE DU REFERENT TECHNIQUE DU PROJET :	Fait à Roubaix, le.....
--	-------------------------

ESTIMATION :
implantation de barrières amovibles
Rue Henri Lefebvre

Objet : Accord Cadre à bons de commande pour des petits travaux sur des espaces extérieurs en domaine public ou au sein des propriétés communales

Maître d'Ouvrage : VILLE DE ROUBAIX

Numéro de Prix	Libellé	Unité	Quantités Prévuees	Prix Unitaire H.T.	Montant H.T.
TMP_NP RIX	TMP_LIB	TMP_UM	TMP_QTEP	TMP_PUHT	TMP_MNTHI
3-SIGNALISATION ET MOBILIER					
188	FOURNITURE ET POSE DE POTELET ACIER A SCELLER HAUTEUR HORS SOL H	U	4,000	135,00 €	540,00 €
191	BARRIERE LONG 1.50 ML (à fournir par l'entreprise)	U	2,000	340,00 €	680,00 €
				TOTAL	1 220,00 €

TRAVAUX HORS BORDEREAU					
	FOURNITURE ET POSE DE BARRIERES PIVOTANTES AMOVIBLES 3M50	U	2,000	7 975,00 €	15 950,00 €
	FOURNITURE DE POIGNEE CLEF ERGOT POUR BARRIERE PIVOTANTE	U	2,000	98,00 €	196,00 €
				TOTAL	16 146,00 €

C U M U L S		
Montant H.T.		17 366,00 €
Montant T.V.A.	20,000%	3 473,20 €
Montant T.T.C.		20 839,20 €

CADRE RESERVE AU COMITE DE GESTION URBAINE DU FTU

RELEVÉ DE DÉCISION DU COMITÉ DE GESTION URBAINE DU FTU

Projet FTU

QUARTIER CONCERNE : Est - Ouest - Nord - Sud - Centre

Date du Comité de Gestion Urbaine du FTU :

Date de dépôt de la demande de subvention FTU :

TITRE DU PROJET :

Référence du projet : FTU /...../...../.....

NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE :

DÉCISION DU CGU DU FTU :

Favorable

Défavorable

A représenter (avec les éléments suivants) :

.....
.....
.....

Montant de la subvention FTU accordé : euros (Total)

Montant de l'acompte FTU accordé : euros

Bilan à transmettre pour le :

Remarques/Observations/Conditions de versement :

.....
.....

**Le –La Président(e) de séance
du Comité de Gestion Urbaine du FTU :**
Signature